

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur
du Danemark au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 28 novembre 1963.

N° 30

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 32, en date du 16 septembre 1963, concernant l'extension des services canadiens de contrôle de la circulation aérienne à l'espace aérien du Groenland méridional conformément aux recommandations 14/1, 14/5 et 24/1 de la IV^e Réunion régionale nord-atlantique de la navigation aérienne de l'Organisation de l'aviation civile internationale, tenue à Paris du 14 septembre au 9 octobre 1961, recommandations approuvées le 11 décembre 1961 par le Conseil de l'OACI.

Le Gouvernement canadien agrée votre proposition relative à la conclusion à ce sujet d'un accord entre le Gouvernement danois et le Gouvernement canadien selon les termes énoncés dans votre Note et son Appendice. Ainsi que vous le proposez en outre, votre Note et son Appendice constitueront avec la présente réponse un accord entre nos deux Gouvernements entrant en vigueur dès ce jour.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances réitérées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*
PAUL MARTIN.

Son Excellence,

Monsieur John Knox,
Ambassadeur du Danemark,
Ottawa.